

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC SIX FOURS LES PLAGES PLACE DES POILUS 83140 SIX FOURS LES PLAGES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

Monsieur THEO CAILLE, représentant de la société 530 SNACK S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 46 BOULEVARD DE TESSE 83000 TOULON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

THEO CAILLE

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18298 00053416499 39

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 31 janvier 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST141

Romain MOUTARDE
Chargé d'Affaires Professionnels
18298@cic.fr

CIC Lyonnaise de Banque
Place des Poilus
83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tel : 04 98 51 01 12 (appel local non surtaxé)
Fax : 04 94 25 84 14 - Mail : 18298@cic.fr

